

DELEG – Direction des Territoires

DELEGATION DE SIGNATURE A MME VALERIE PASCAL

Monsieur Didier PAPACALODOUCA, agissant en qualité de Directeur Général par intérim de 13 Habitat sur le fondement de l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation,

- Vu la délibération n° 2-CA.25.027 du Conseil d'Administration du 14 mai 2025
- Vu l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation
- Considérant que **Mme Valérie PASCAL** exerce les fonctions de **Responsable Attribution et Commercialisation**

Donne délégation à **Mme Valérie PASCAL**, pour signer les actes suivants :

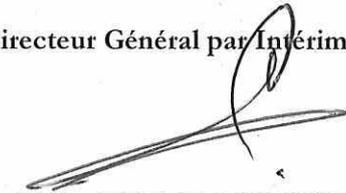
- L'ensemble des baux, conventions de location ou conventions de mise à disposition et leurs pièces annexes (relevés de surfaces, diagnostics et états des installations, état des risques, états des lieux ..);
- Les conventions de réservation de logements ;
- Les correspondances courantes liées à l'activité de son service ;
- La commande, l'attestation de service fait et l'autorisation de paiement pour les dépenses relevant de son domaine d'activité et s'inscrivant dans le cadre de budgets prédéfinis ;
- La prise en compte de produits ou de charges en lien avec l'activité de son pôle ;
- Les autorisations de remboursement des frais de déplacement du personnel de son pôle.

Marseille, le 15 mai 2025

Responsable Attribution et  
Commercialisation

  
Valérie PASCAL

Le Directeur Général par Intérim

  
Didier PAPACALODOUCA

Conformément aux dispositions de l'article R.421-5 du code de Justice Administrative, le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille – 22/24 rue Breteuil – 13006 Marseille – Tel : 04.91.13.48.13 – Fax : 04.91.81.13.87 – dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié par remise en main propre le

Remis en main propre  
le 16/06/25

Signature

